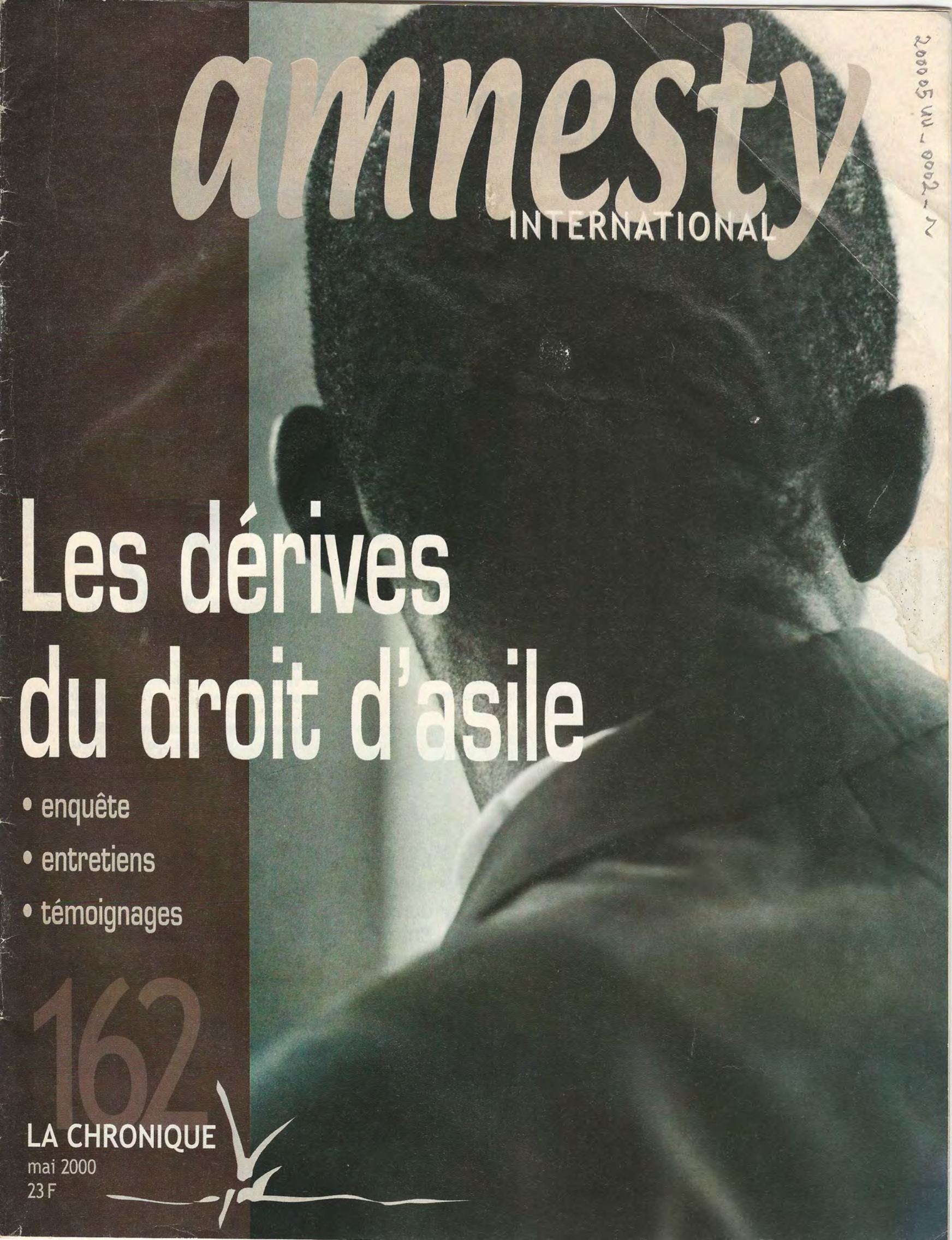




amnesty
INTERNATIONAL

200005 UN - 0002 - N

Les dérives du droit d'asile

- enquête
- entretiens
- témoignages

162

LA CHRONIQUE

mai 2000

23 F



portrait

Wadad Halwani



« Mon mari, Adnan était professeur d'Histoire au lycée Ramel El Zarif à Beyrouth et membre de l'Organisation pour l'Action Communiste » Wadad, 48 ans aujourd'hui, mère de deux enfants, est toujours à la recherche de son époux disparu en 1982. « Les services de sécurité de la police libanaise ont prétendu qu'il ne s'agissait que d'un interrogatoire de cinq minutes ». Mais Adnan n'est jamais revenu.

SIT-IN

Fondatrice et animatrice du Comité des familles des disparus et des kidnappés au Liban, Wadad se souvient : « J'avais besoin de savoir si j'étais seule. J'ai alors fait passer une annonce à la radio avec un point de rendez-vous à la corniche Mazeraa à Beyrouth. Là, je me suis trouvée au milieu de centaines de femmes et d'enfants. » Du haut de son mètre soixante, elle utilise alors ses mains comme un porte-voix. Décision est prise de se rendre au bureau du Premier ministre. Malgré l'état d'urgence, cette foule de femmes force les barrages et réussit à faire recevoir une délégation. Cette manifestation spontanée sera à l'origine de la création du Comité. Des contacts sont pris avec les familles de disparus de chaque côté de la ligne de démarcation qui sépare l'Ouest (secteur musulman) de l'Est (secteur chrétien) pendant la guerre libanaise. Le Comité dresse des listes de noms. Dès 1985, des marches organisées de chaque côté de Beyrouth se terminent sur la ligne de démarcation, au palais Mansour siège du Parlement de l'époque. « Nous regroupions 200 femmes malgré l'état d'urgence. De toutes les régions, toutes les confessions religieuses, toutes les classes sociales. Nous étions les folles de Beyrouth. »

Malgré la peur. Sa maison se trouve sur la ligne de démarcation. Les menaces téléphoniques. L'intrusion de quatre hommes à son domicile lui annonçant que son mari l'attend en bas. Elle résiste. Éduque seule ses enfants en pleine guerre et lutte avec ses amis. Aujourd'hui les années ont passé, les manifestants ont vieilli, certains sont morts. Mais quelques jeunes - des enfants



Wadad Halwani est l'une des fondatrices du Comité des familles des disparus et des kidnappés au Liban. Malgré la « paix » instaurée par les accords de Taëf, son combat est toujours d'actualité.

de disparus - les ont rejoints. Avec opiniâtreté, tous les mercredis depuis 1990, à 16 heures, un sit in d'une heure auprès du siège du Conseil des ministres regroupe 40 à 50 familles et amis.

Wadad reprend une énième cigarette. « Nous voulons dire que nous sommes toujours là que nous n'abandonnerons jamais. Cette semaine, c'est mon fils qui y a été à ma place. » En décembre 1998, le Comité a créé une structure de solidarité avec les familles de disparus « les amis ». Une nouvelle dynamique. Cette année une campagne, « Le droit de savoir », a été lancée pour que le 13 avril soit déclaré journée de commémoration et de mémoire pour les disparus et kidnappés et qu'un monument commémoratif soit érigé pour toutes les victimes de la guerre. Le Comité demande également l'attribution d'allocation pour les familles de disparus sans ressources et la création d'une Commission d'enquête. Un progrès : le Premier ministre a depuis constitué cette Commission en charge des investigations. Une réserve : les enquêteurs n'ont que trois mois pour traiter 17000 cas ! Et les familles ne dispose que de trois semaines pour remplir des dossiers concernant leurs disparus.

Enfin, Amnesty a critiqué le choix des membres de cette Commission, qui émanent surtout des services de sécurité. Quant à la loi d'amnistie promulguée après les accords de Taëf (octobre 1989), Wadad n'est pas contre son principe mais la juge inique. « Malgré les moments de découragement, si je suis forte depuis son enlèvement, c'est pour mon mari. C'est pour mes enfants que j'ai eu la force d'élever. Mais je ne sais pas. Nous voulons savoir. Nous avons le droit de savoir. »

Josette Debord

En février à Paris, de nombreuses ONG euroméditerranéennes ont lancé un appel aux Etats européens pour que soit mis fin au phénomène des disparitions. Elles ont créé une coalition en vue de la quatrième conférence euroméditerranéenne de suivi de Barcelone qui doit se tenir à Marseille en novembre 2000 sous la présidence de la France.